



RAPPORT MORAL 2019

Mai 2020

PLAN

BILAN DE L'ANNEE 2019	3
VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE	4
Vie statutaire et animation du réseau du BICE	4
Ressources humaines	5
Résultats financiers	5
PRIORITES THEMATIQUES DU BICE	6
Combattre la violence à l'égard des enfants en particulier de nature sexuelle	6
Humaniser la justice pour mineurs	9
Garantir aux enfants une éducation inclusive et de qualité	16
Inclure les enfants en situation de handicap	25
Favoriser la résilience des enfants ainsi que de leurs communautés	27
SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC	30

“L’expérience a été inoubliable. Je n’avais jamais joué au football et grâce à nos efforts et à notre engagement, **nous avons atteint notre objectif en tant qu’équipe**. Je remercie ma famille pour avoir été présente. **Tous, nous commettons des erreurs et ça dépend de chacun de nous de les corriger. Je m’en sortirai.**”

Dans le cadre du programme Enfance sans Barreaux, OPA Niños Libres a facilité la participation de 26 adolescents en conflit avec la loi au championnat de football de 2ème division de Arequipa – Le témoignage de Rouswell, joueur de l’équipe et auteur du plus grand nombre de buts du championnat, résume l’esprit de cette initiative et le message d’espérance qui sous-tend l’engagement du BICE et de tous ses partenaires.

BILAN DE L’ANNEE 2019

Le nouveau plan stratégique 2019-2022 a permis de focaliser les actions du Bureau international catholique de l’enfance (BICE) autour des 5 priorités thématiques retenues qui ont été opérationnalisées de la manière suivante :

- Combattre la violence, en particulier de nature sexuelle à l’égard des enfants :
 - lancement d’un programme (2019-2021) avec 5 partenaires en Amérique latine (Chili, Paraguay, Pérou et Uruguay) et 5 en Europe de l’est (Arménie, Géorgie, Lituanie, Russie et Ukraine)
 - conclusion d’un projet et prolongement de l’une de ses activités (Géorgie)
- Humaniser la justice pour enfants :
 - prolongation de la 2^{ème} phase du programme Enfance sans Barreaux jusqu’en 2021 avec 4 partenaires en Afrique (Cote d’Ivoire, Mali, RD Congo et Togo) et 4 en Amérique latine (Colombie, Guatemala et 2 au Pérou)
- Garantir aux enfants une éducation inclusive et de qualité :
 - conclusion de 3 projets (Paraguay, RD Congo et Russie)
 - continuation de 6 projets (Cambodge, Guatemala, Inde, Népal, RD Congo et Tadjikistan)
 - lancement d’un nouveau projet (Bénin)
 - approbation d’une note d’intention pour le projet Ecoles sans Murs avec 5 partenaires (Cambodge, Guatemala, Paraguay RD Congo) et dont le démarrage est prévu en juillet 2020.
- Inclure les enfants en situation de handicap :
 - lancement d’un projet 2020-2021 avec 2 partenaires (Russie)
 - continuation d’un projet (Cote d’Ivoire)
- Favoriser la résilience des enfants ainsi que de leurs communautés :
 - continuation du cycle des formations en 7 pays (Argentine, Espagne, Guatemala, Haïti, Népal, RD Congo, Syrie)
 - lancement de formations pilote en 3 pays (Afrique du sud, Italie et Mozambique).

Par ailleurs, face au développement de l’épidémie d’Ebola, en juillet 2019 à l’est de la RD Congo, le BICE a apporté un soutien sanitaire d’urgence à 4 de ces partenaires au Nord et au Sud Kivu qui interviennent au quotidien auprès des 600 enfants en difficulté et de leurs familles. Des sensibilisations

pour diffuser les gestes préventifs et pour rassurer les populations ont été aussi appuyées par le BICE. Le BICE a aussi soutenu un micro projet pilote de l'un de ses partenaires au Togo qui a conduit à l'obtention du certificat de naissances de 50 enfants.

Au cours de 2019, les activités de sensibilisation du BICE se sont, quant à elles, tout particulièrement tournées vers le 30^{ème} anniversaire de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant avec un renforcement de sa présence en France que ce soit via son Festival de films documentaires *Enfances dans le Monde* ou via la collaboration avec la Dynamique *De la Convention aux Actes*. Mais aussi en appuyant pour la troisième année consécutive, le Festival international des films documentaires sur les droits de l'homme organisé au Kirghizstan par son partenaire, Bir Duino. Le BICE y a animé deux ateliers sur la violence à l'encontre des enfants : un à destination des professionnels kirghizes et un à destination des enfants. Dans le cadre de cet anniversaire, le BICE a aussi coorganisé le colloque *Child Protection and Prevention of All Forms of Violence* avec la Congrégation des Frères des écoles chrétiennes et il a été invité à intervenir lors de l'Assemblée générale du MIDADE à Rome, d'un colloque organisé par la Fondation Vittorino Chizzolini et la mairie de Bergame ainsi qu'au congrès international de l'OEC à New York.

L'orientation donnée par le Plan stratégique a favorisé une meilleure convergence des missions sociales du BICE - actions de terrain, recherche, plaidoyer et sensibilisation – qui se sont mutuellement renforcées dans les initiatives qui ont été réalisées en 2019. Autour des 5 priorités identifiées, l'articulation des approches droit et résilience a été également plus visible contribuant à assurer un impact accru aux différentes actions entreprises au niveau local, national et international. Tout le travail mené au cours de l'année consolide ainsi l'identité du BICE en tant qu'institution qui fédère et anime un réseau d'associations engagées dans la promotion et la protection de la dignité et des droits de l'enfant au niveau mondial.

VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

Vie statutaire et animation du réseau du BICE

Onze organisations, membres effectifs, du BICE sont représentées avec voix délibérative au sein du Conseil d'Administration et deux au nom des membres adhérents avec voix consultative. Lors de l'Assemblée générale de juin 2019, le mandat de deux organisations membres effectifs (Apprentis d'Auteuil et Université catholique du Sacré Cœur de Milan) ont été renouvelés à l'unanimité pour quatre ans. Un administrateur (Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale) a été coopté à l'unanimité pour remplacer son prédécesseur.

Au 31 décembre 2019, le réseau du BICE comptait 12 membres effectifs, 70 membres adhérents et 11 membres individuels. L'Assemblée générale du BICE a admis 4 nouvelles associations comme membres adhérents : IRODA (Tadjikistan), Association Maisons Don Bosco (France), Fondation La Salle Paraguay et l'Association pour la Promotion, et la Protection de l'Enfant et de la Jeune Fille (Togo) et elle ratifié la demande de La Fondazione De La Salle Solidarietà Internazionale, membre adhérent du réseau, de devenir membre effectif en raison de sa croissante collaboration avec le BICE tant au niveau des projets de terrain qu'à travers l'organisation d'événements conjoints.

Suivant la résolution adoptée par le Conseil d'Administration du BICE, toutes les organisations partenaires des programmes et projets à l'exception de deux en Europe de l'est sont membres du réseau du BICE.

Par ailleurs, dans le cadre des formations Tuteurs de résilience, un accord de partenariat a été signé entre le BICE et l'Associazione Francesco Realmondo/Université catholique de Milan (Unité de Recherche sur la Résilience de la Faculté de psychologie) ainsi qu'entre le BICE et la Province Méditerranée de la Congrégation des frères Maristes concernant spécifiquement les formations en Espagne, en Italie et en Syrie.

Poursuivant sa collaboration avec le monde académique, le BICE a été invité par l'Université pontificale du Latran à intervenir, en présence du Pape François, lors de la journée d'études *Éducation, droits humains et paix : les instruments de l'action internationale et le rôle des religions*, coorganisée avec la Congrégation pour l'éducation catholique et le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux. Le BICE a présenté trois projets *Éducation*, au Guatemala, au Cambodge et en RD Congo, des pays ayant vécu de longs conflits armés, et rappelé son objectif d'encourager la création et/ou le développement d'espaces participatifs capables de contribuer à la croissance intégrale des enfants, à l'écoute de leur parole et à l'inclusion de leurs familles dans le processus éducatif.

Le BICE a aussi été invité à prononcer l'un des discours d'ouverture de l'année académique de l'Institut des droits de l'homme de l'Université catholique de Lyon. L'occasion pour le BICE de rappeler les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant, ses acquis et enjeux au niveau international et national à 30 ans de l'adoption de cet instrument par les Nations unies.

Ressources humaines

Au 31 décembre 2019, le BICE employait (personnel salarié à l'exclusion des bénévoles et des stagiaires) 13 personnes, soit 11.5 personnes en équivalent temps plein (12.8 en 2018).

	Effectif	Equivalent TP
Paris	8	6.5
Genève	5	5

Dans le cadre de son partenariat avec l'Université catholique de Lyon (IDHL et ESTR1) et l'Université catholique de Milan, le BICE a accueilli 3 stagiaires à Genève.

Résultats financiers

Le résultat pour l'exercice 2019 ressort à + 49 K€. Ces dernières années avaient été marquées par des niveaux exceptionnels de legs et donations (605 K€ en 2018), qui ont permis de consolider les fonds propres de l'association, assurant ainsi la continuité et le développement de son action. En 2019, le montant des legs est revenu à un niveau beaucoup plus faible : 148 K€. Toutefois, la gestion rigoureuse du BICE a permis de libérer 150 K€ de ses fonds propres pour la mise en œuvre des projets ce qui est un gage supplémentaire pour garantir l'indépendance de son action. Par ailleurs, tous les partenaires des principaux programmes et projets du BICE ont été formés à l'utilisation de la plateforme en ligne du suivi financier que le BICE a mis en place pour assurer le contrôle de la gestion financière de tout projet de façon plus fluide et régulière.

Les subventions reçues des bailleurs publics et privés s'élèvent à 952 K€ ce qui a permis de consentir des versements plus importants, par rapport à 2018, à nos partenaires, impactant sensiblement le

ratio missions sociales/ressources. La collecte auprès du public, y compris les dons affectés se situe à 2.166 K€ contre 2.226 K€ en 2018.

Les auditeurs ont confirmé que les comptes 2019 du BICE sont certifiés sans observations et sans réserve.

PRIORITES THEMATIQUES DU BICE

- *Combattre la violence à l'encontre des enfants, en particulier de nature sexuelle* -

1. Programme : Combattre la violence à l'encontre des enfants, en particulier de nature sexuelle, en Amérique latine et en Europe de l'est

Ce programme interrégional de 3 ans, lancé en janvier 2019, approfondit et élargit l'approche développé par le BICE dans le cadre de son précédent programme *Lutte contre l'abus sexuel (2014-2017)*. Capitalisant l'expérience acquise durant cette phase antérieure, il tire les enseignements qui permettent d'affiner les objectifs et les activités pour assurer un impact optimal. Ce programme est mis en œuvre en coopération avec 10 partenaires locaux en Amérique latine (*Vicaria Pastoral Social Caritas* au Chili, *Base Educativa y Comunitaria de Apoyo* au Paraguay, *Centro de Desarrollo y Asesoría Psicosocial* au Pérou, *Centro de Estudios Sociales y Publicaciones* au Pérou et *Juventud para Cristo* en Uruguay) et en Europe de l'Est (*Arevamauk* en Arménie, *Public Health Foundation* en Géorgie, *Children Support Centre* en Lituanie, *Doctors to Children* en Russie et *Women's Consortium of Ukraine* en Ukraine).

L'année 1 du programme a commencé pour les partenaires locaux avec la formation du personnel impliqué dans les activités, l'élaboration des outils de suivi et d'évaluation, ainsi que l'information des parties prenantes sur le programme et le rôle de chacun.

Au total, pendant l'année 1 du programme, en Amérique latine :

- 77 partenariats ont été conclus avec des écoles publiques, des écoles privées catholiques, des centres communautaires, des institutions étatiques et des groupes de jeunes pour la réalisation des activités de prévention de violence sur la base de la méthode « Grain de sable ».
- 587 enfants et jeunes adultes ont amélioré leurs capacités à identifier, prévenir et signaler les cas de violence grâce à la méthode « Grain de sable ».
- 191 adultes-relais ont été identifiés et formés à recueillir la parole de l'enfant et à l'orienter selon ses besoins.
- 342 jeunes « multiplicateurs » ont été formés à la méthode « Grain de sable » pour pouvoir ensuite réaliser des ateliers de prévention avec leurs pairs.
- Au moins 230 personnes (enfants, membres de l'entourage des enfants et membres de la communauté) ont pris conscience de l'ampleur, de la gravité et des conséquences de la violence à l'encontre des enfants grâce à la campagne de sensibilisation « *Un trato por el buen trato* ».

- 20 enseignants ont été formés à l'identification et l'orientation des cas de violence, en particulier de nature sexuelle.
- 155 enfants vulnérables et 42 membres de leurs familles ont pu renforcer leurs liens et améliorer leur communication à travers le jeu.
- 188 parents ont acquis des compétences en parentalité positive.
- 48 enfants victimes de différents types de violence ont reçu un accompagnement multidisciplinaire.
- Au moins 54 parents des enfants accompagnés ont également été pris en charge.
- 103 professionnels de la protection de l'enfance ont été formés aux différents aspects liés à la violence à l'encontre des enfants.

Au total, pendant l'année 1 du programme, en Europe de l'est :

- 170 enfants ont amélioré leurs capacités à identifier, prévenir et signaler les cas de violence grâce à un accompagnement individuel.
- 112 membres des équipes multidisciplinaires (y compris les policiers) qui participent à l'audition des enfants victimes ou témoins des violences ont été formés aux bonnes pratiques d'audition et à la coopération multidisciplinaire.
- 13 enfants ayant des comportements sexualisés inappropriés ont bénéficiés d'un soutien thérapeutique.
- 13 enfants ont pu être auditionnés dans la nouvelle salle d'audition soutenue dans le cadre du programme.
- 70 personnes (parents et enseignants) ont reçu une formation sur la prévention du bullying à l'école.
- 515 parents ont participé aux formations leur permettant d'améliorer leurs connaissances sur les violences sexuelles à l'encontre des enfants afin de prévenir les risques et d'aider leurs enfants en cas de besoin.
- 730 enfants victimes de différents types de violence ont reçu un accompagnement multidisciplinaire.
- Au moins 567 parents des enfants accompagnés ont également été pris en charge.
- 739 professionnels de la protection de l'enfance ont été formés aux différents aspects liés à la violence à l'encontre des enfants allant de l'identification et du signalement des violences jusqu'aux techniques spécifiques d'accompagnement thérapeutique de l'enfant victime.

Dans le cadre du plaidoyer, un rapport alternatif au Comité des droits de l'enfant des Nations unies a fait remonter le travail du BICE et de WCU et il s'est focalisé sur les violences subies par les enfants dans la cellule familiale, à l'école et au sein de la communauté. Il a porté également sur l'installation et le fonctionnement des salles d'audition en conformité avec l'article 35 de la Convention de Lanzarote du Conseil de l'Europe dont l'Ukraine est partie ainsi que sur les défis relatifs au système national de signalement, d'accompagnement et de prise en charge des enfants à risque ou victimes de violences. Le document a mis en exergue les difficultés de signalement, le mécanisme d'instruction des cas enregistrés, la judiciarisation des cas ainsi que la collecte de données statistiques sur les abus sexuels subis par les enfants dans les cercles de confiance. Sur les 10% des cas enregistrés, seuls 2% atteignent les tribunaux. En outre, le rapport alternatif a alerté sur la nécessité d'introduire l'éducation

sexuelle dans les écoles afin de mieux renseigner les enfants sur les risques sur internet, et a noté que la majorité des enfants ne savent pas comment s'y prendre lorsqu'ils sont harcelés, ni quels organisations ou services de l'Etat ou des ONG prévenir. Il a également souligné l'importance d'une implication engagée de l'industrie des nouvelles technologies, de la téléphonie mobile et du tourisme pour éviter l'exposition des enfants à des risques sur internet et leur donner la possibilité de demander du secours.

Des outils de formation ont également été mis à jour tel que les plateformes de e-learning en Lituanie et en Russie. Un certain nombre de méthodologies, qui seront utilisées tout au long du programme, ont aussi été développées : la méthodologie de prévention « Renforcer la résilience des enfants – atelier pour la sécurité » (Lituanie), la méthodologie de prévention auprès des enfants victimes ou à risque de violence (Russie), la méthodologie d'identification et d'orientation des enfants victimes de violence (Pérou), la méthodologie de formation pour les policiers aux techniques d'audition des enfants victimes de violence (Russie) et la méthodologie d'accompagnement des enfants qui ont des comportements sexualisés inappropriés (Géorgie). En Ukraine, le partenaire local a pu réaliser la première évaluation du fonctionnement de la salle d'audition, ce qui lui a permis de lancer une série des formations sur la base des conclusions de cette recherche.

En Amérique latine, une évaluation interne de la méthode de prévention « Grain de Sable » est en cours de préparation. L'objectif de cette évaluation est de mesurer l'effet de la méthode « Grain de sable » sur la perception de la violence par les enfants qui en bénéficient.

Par ailleurs, deux rencontres régionales ont été organisées en Arménie pour les partenaires de l'Europe de l'est et en Uruguay pour les partenaires de l'Amérique latine. Les liens étroits de collaboration entre le BICE et la Représentante du Secrétaire Général des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants ont permis d'obtenir son appui via un message vidéo lors de la réunion régionale organisée en Arménie. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les activités prévues dans le cadre du programme et de faire un point sur les outils de suivi au niveau narratif et financier. Tous les partenaires ont été formés aux stratégies internationales de prévention des violences à l'encontre des enfants INSPIRE.

2. Projet : Garantir une protection effective des enfants contre la violence en Géorgie

Ce projet de trois ans, mis en œuvre en coopération avec le partenaire local Public Health Foundation (PHF), s'est terminé en mai 2019 avec les résultats suivants :

- 3 centres pour la défense des enfants et des jeunes ont été créés à Tbilissi, Batumi et Zougdidi. Ces centres accueillent les enfants victimes de maltraitance avec leurs familles et leur procurent un soutien multidisciplinaire et plurisectoriel : psychologique, clinique, juridique et financier si besoin. Une ligne d'assistance téléphonique aux victimes est également mise en place.
- 420 enfants victimes de différents types de violence et 600 familles ont été accompagnés pendant les trois ans du projet.
- 500 personnes ont reçu un accompagnement suite à l'appel téléphonique sur la ligne d'assistance.
- 220 professionnels de protection de l'enfance : travailleurs sociaux, psychologues, policiers et médecins ont renforcé leurs capacités. Ces formations et ateliers ont permis à chaque

professionnel de mieux identifier et accompagner les enfants victimes, mais également de développer une approche de travail en réseau pluridisciplinaire.

- Près de 6000 personnes (5000 personnes du grand public et 1000 personnes parmi les décideurs et les acteurs clés) ont été sensibilisées à travers les distributions de brochures, les campagnes télé, presse, radio, web, événements phares.

3. Soutien au centre de lutte contre la maltraitance infantile de Zougdidi, Géorgie

Le centre de Zougdidi, ainsi que deux autres centres à Tbilissi et à Batumi, ont été créés dans le cadre du projet décrit ci-dessus. Le BICE a décidé de lui verser une aide exceptionnelle pour un an de juillet 2019 à juin 2020, pour l'année scolaire 2020-2021, la commune s'étant déjà engagée à en assurer le financement. La pérennité de ce lieu est donc assurée.

Entre juillet et décembre 2019, les travailleurs sociaux et psychologues du centre ont enregistré 55 nouveaux cas de maltraitance physique et/ou psychologique. Parmi ces victimes, 13 avaient moins de 6 ans, 26 entre 7 et 12 ans, 14 entre 13 et 18 ans et 2 entre 19 et 21 ans. Tous bénéficient d'un suivi par un psychologue. Quelque 45 parents ont également été reçus en consultation afin d'assurer une prise en charge globale des enfants. Les familles sont ainsi sensibilisées aux dangers des châtiments corporels et des violences verbales et physiques. Dans cette région montagneuse, éloignée de tout et qui accueille depuis le conflit armé de 2008 un nombre important de personnes déplacées, les traditions patriarcales restent très fortes et beaucoup d'enfants subissent des situations de violence et d'abus. Le travail de sensibilisation mené auprès des familles et du grand public par le centre permet de changer les mentalités, ce qui est primordial pour mettre fin à la violence envers les enfants.

- Humaniser la justice pour enfants -

1. Programme : Enfance sans Barreaux en Afrique et en Amérique latine

La deuxième phase du programme Enfance sans Barreaux qui implique 4 partenaires en Afrique (BNCE-Mali, BNCE- RD Congo, BNCE-Togo et DDE-CI) et 4 en Amérique latine (Cometa et OPA Niños Libres au Pérou, RTC en Colombie et ICCPG au Guatemala) qui devait se terminer en décembre 2019, a été prolongée jusqu'en septembre 2021.

Le contexte du programme est marqué par la situation particulièrement préoccupante des enfants en conflit avec la loi (ECL) et des réticences des Etats à donner une véritable impulsion à des processus de justice réparatrice. En Afrique, la majorité des enfants qui commettent une infraction, et ce même pour un premier acte simple, sont placés en détention provisoire du fait du manque de connaissances en matière d'identification et d'application de la médiation pénale ainsi que de mesures alternatives à la privation de liberté et à l'absence de lieux de placement éducatif adaptés. En dépit d'un corpus législatif globalement en ligne avec les standards internationaux, les enfants sont confrontés à des conditions de détention déplorables et indignes et leur réinsertion socioprofessionnelle n'est souvent pas préparée faute de moyens étatiques. En Amérique latine, même si les ECL sont confrontés à une forte stigmatisation par des secteurs de la population et les grands médias, il faut saluer certaines mesures adoptées récemment par les autorités publiques. C'est le cas au Pérou où le traitement

individualisé des ECL a commencé à prendre forme à travers une multiplication des Servicios de Orientación al Adolescente (SOA) sur le territoire national.

Au niveau de l'approche, la dimension sud-sud a été reprise en particulier lors du séminaire régional en Afrique (octobre 2019) pour profiter de l'expertise de deux partenaires latino-américains en termes de justice réparatrice, mais aussi avec les échanges entre les partenaires péruviens et colombien autour de la diffusion de la publication régionale sur la justice pour mineurs et enfin avec la parution de 2 numéros du Bulletin Enfance sans Barreaux.

Le programme a également répondu à l'intérêt des deux régions à creuser davantage le lien entre l'approche droit et l'approche résilience - en tant que méthodologie d'écoute de l'enfant - afin d'accompagner de façon intégrale et durable la réinsertion de chaque ECL. Et ceci que ce soit dans la typologie des formations dispensées que des initiatives mises en place auprès des adolescents infracteurs ou à risque. Un certain nombre d'activités ont ainsi été introduites dans le programme dont :

- la rédaction d'un cahier sur la justice réparatrice et l'approche résilience qui sera finalisé en 2020,
- l'organisation du colloque *Justice-Résilience-Sport en jeu* en lien avec l'Université catholique de Milan et la Fondation Laureus Sport for Good - Italie en vue de présenter des situations où le sport s'avère être un instrument efficace pour aider, entre autres, les ECL dans leur réinsertion (Milan, octobre 2019). Les partenaires de Colombie, Côte d'Ivoire et Pérou (OPA Niños libres) ont été invités à expliquer leurs expériences de terrain.

Au niveau global du plaidoyer, deux initiatives majeures ont mobilisé le BICE :

- l'Etude mondiale des Nations unies sur les enfants privés de liberté qui a été publiée en juillet 2019. C'est l'aboutissement d'un intense effort qui avait commencé en 2014 quand le BICE avait intégré le Noyau du Panel des ONG. Dans ce sens, cette coalition a également joué un rôle de leadership dans le lancement de l'Etude en octobre 2019 à New York et le 20 novembre 2019 à Genève. Désormais, les efforts sont orientés vers le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Etude dans une collaboration renforcée avec la Représentante du Secrétaire Général des Nations unies sur la violence à l'égard des enfants. Le BICE a, par ailleurs, simplifié le contenu de l'Etude pour ses partenaires sous forme de fiches,
- la publication de l'Observation générale No 24 du Comité des droits de l'enfant des Nations unies qui actualise l'Observation No 10 sur la justice juvénile. Aux côtés d'autres ONG, les propositions faites par le BICE ont été relayées par le Comité. Ainsi, en conformité avec une approche non stigmatisante et centrée sur l'enfant et ses droits, il a été proposé et obtenu du Comité l'utilisation de « système de justice pour enfants » à la place de « justice juvénile ». En outre, le Comité a suivi les suggestions relatives à la définition de termes tels que la détention provisoire et la référence aux nouvelles recherches des neurosciences en lien avec l'âge de l'enfant et l'impact de la détention. Le BICE et les autres ONG ont également obtenu la prise en compte de la nécessité pour les Etats de collecter les données statistiques désagrégées sur les enfants en contact avec le système de justice et la conduite de travaux de recherche pour évaluer périodiquement le système et adapter les mesures. Par ailleurs, l'appel au relèvement de l'âge minimum de la responsabilité pénale a été entendu puisque, contrairement à l'ancien texte, la nouvelle Observation générale incite les Etats à fixer l'âge minimum à 14 ans. Convaincu que les systèmes de justice traditionnels doivent inspirer le droit moderne, le BICE a, en outre, suggéré la prise en compte de l'apport de la justice traditionnelle dans le respect du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Une déclaration sur les enjeux d'une justice juvénile réparatrice et sur les actions du BICE en ce sens a été également présentée lors de la 40^e Conférence générale de l'Unesco (12-27/11/2019).

Ci-dessous, les principales réalisations du programme intervenues dans les différents pays.

- **Afrique**

Cote d'Ivoire

- 2 ateliers de renforcements des capacités à l'attention des acteurs de la justice, en particulier les policiers.
- Diffusion de 3 guides pratiques pour l'accompagnement des ECL et leurs familles (communication avec l'enfant, parentalité positive et prévention au sein des communautés).
- 9 réunions du réseau des ONG et autorités intervenant en détention, au Centre d'Observation des Mineurs (groupe COM).
- 6 rencontres avec des leaders communautaires pour les sensibiliser sur leur rôle de prévention de la délinquance et d'accompagnement des jeunes réinsérés.
- Appui alimentaire, sanitaire médical pour 450 ECL, à la brigade de protection des mineurs, au tribunal ou au COM.
- Fournitures de 40 moustiquaires, 12 casiers de rangement pour les enfants du COM d'Abidjan, 4 lits, 02 ventilateurs muraux, 10 seaux de bains, 03 grandes bassines de lessives pour le centre de détention d'Agboville.
- 378 séances d'appui juridique, 63 expertises psychiatriques et 291 libérations d'ECL.
- 414 séances d'appui psychosocial, et 88 séances pour une centaine d'enfants en détention.
- 283 séances d'alphabétisation.
- 3 groupes de paroles au COM, avec des enfants devenus des exemples pour leurs pairs.
- 1 atelier de parentalité positive et 58 séances de guidances parentales.
- 88 familles recherchées pour faciliter les démarches avec le tribunal.
- 296 réinsertions favorisées dont 15 projets de vie financés.
- 1 réseau social actif pour la diffusion des informations entre journalistes sur la question de la justice juvénile (groupe whatsapp).
- 3 émissions radios.

Un travail intense a été aussi mené par DDE-CI et le BICE au niveau du plaidoyer national et international qui a permis d'obtenir des résultats significatifs.

Réformes législatives obtenues

Les actions individuelles et collectives de plaidoyer national et international diligentées dans le cadre du mandat de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire et les services et démarches variés entrepris par DDE-CI dans le cadre du programme EsB2 ont permis d'aboutir à une série de réformes :

- Loi n°2019-572 du 26 juin 2019 relative à la minorité ;
- Loi n°2019-571 du 26 juin 2019 relative à la filiation ;
- Loi n°2019-570 du 26 juin 2019 relative au mariage ;

- Loi n° 2018-975 du 27 décembre 2018 portant Code de procédure pénale (CPP) ;
- Loi n°2018-862 du 19 novembre 2018 sur l'état civil ;
- Loi n° 2018-863 de 19 novembre 2018 sur l'enregistrement des naissances.

Les nouveautés introduites dans le droit ivoirien sont considérées par le BICE comme essentielles à une justice adaptée aux enfants : la définition de la minorité, l'exercice de l'autorité parentale sur les enfants nés hors mariage, la déclaration des naissances, la protection des enfants à risque ou en danger. Elles portent également sur l'éducation et la liberté surveillées, la durée de la garde à vue, le travail d'intérêt général, la transaction comme mesure de déjudiciarisation, l'inscription dans la loi de l'importance de la dimension sociale d'une procédure pénale contre les enfants en conflit avec la loi et les modalités de la réalisation des expertises médico-légales dans une procédure concernant les enfants. En outre, désormais, un tribunal criminel pour mineur est créé tout comme l'institution d'un Parquet pour mineurs. Le BICE s'en félicite et a d'ores et déjà engagé des actions de suivi de ces réformes (A/HRC/43/NGO/88).

Rapport dans le cadre de l'Examen Périodique Universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU

Le rapport a souligné les réformes récentes intervenues, notamment la réforme du Code de procédure pénale (CPP) ainsi que les défis relatifs à la justice pour enfants et les enfants avec handicap. Il a mis en exergue les défis liés à l'âge minimum de la responsabilité pénale, à la détention préventive, la non séparation des enfants des adultes en détention et la surpopulation carcérale chez les mineurs. D'autres points ont porté sur les conditions de détention et la prise en compte du genre, les conditions de santé des enfants au Centre d'Observation des Mineurs (COM) et à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), les centres d'accueil et de réinsertion et autres prestations sociales dans le cadre de la justice juvénile et l'inspection des lieux de détention.

Le suivi de l'examen s'est déroulé en trois phases : d'abord, le plaidoyer local auprès de 7 ambassades à Abidjan ; ensuite, le plaidoyer international à Genève par des rencontres bilatérales avec 16 missions diplomatiques. En effet, en mars 2019, le coordinateur du programme EsB de DDE-CI, a rencontré à Genève les diplomates pour leur expliquer, avec des informations actualisées de terrain, les enjeux relatifs aux enfants en conflit avec la loi. Puis, au niveau du Conseil des droits de l'homme au moment de l'examen lui-même en mai 2019 et en septembre 2019 lors de la validation finale du rapport. Ainsi, à l'issue de l'examen, 24 recommandations formulées (A/HRC/42/6) reflètent les préoccupations exprimées par le BICE.

Renforcement des capacités organisé

Du 18 au 19 novembre, le BICE a organisé un cours de renforcement des compétences des acteurs de la justice pour enfants. Juges, acteurs de la société civile, éducateurs SPJEJ, officiers de police judiciaire, responsables de l'Etat ayant la protection des enfants dans leurs attributions, y compris les fonctionnaires de la DPJEJ, ont participé à la formation qui s'est articulée notamment autour des failles du système de justice pour enfants, la complémentarité des interventions des acteurs et les réformes introduites par le Nouveau Code de Procédure pénale en 2018 et d'autres lois. Cette formation a créé un cadre de dialogue entre acteurs, permis de lever des mésintelligences entre eux, et rapprocher les acteurs pour plus de coopération et de collaboration. DDE-CI joue davantage un rôle de leadership affirmé grâce à son expérience et à son expertise acquises dans son partenariat avec le BICE.

Lancement de l'Etude mondiale sur les enfants privés de liberté

En tant que membre du Panel des ONG composé de 8 autres ONG internationales ayant piloté l'Etude mondiale, le BICE a procédé à son lancement national en Côte d'Ivoire le 20 novembre 2019 à l'Unité Formation et Recherche en Criminologie de Cocody à Abidjan. Professeurs, étudiants, représentants d'ONG, autorités politiques ont participé à la cérémonie qui commémorait également le 30^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. Le statut d'organisation de défense des droits de l'enfant de DDE-CI se trouve renforcé et s'impose ainsi au niveau national comme une organisation de référence par des actions reconnues et appréciées notamment par le milieu académique.

Renforcement des relations de collaboration entre DDE-CI et les institutions étatiques

Grace aux interventions engagées du BICE en soutien aux actions de terrain de DDE-CI, ce dernier a pu passer des conventions de partenariat avec l'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) et l'Unité de Formation et Recherche en Criminologie de l'Université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan. L'objectif est de faire évoluer la formation théorique en y intégrant la pratique des ONG et l'expertise développée dans la formation des étudiants et rendre ainsi les connaissances acquises plus opérationnelles et en accord avec les réalités quotidiennes. Ainsi, les recherches-actions peuvent conduire à une meilleure évaluation des problématiques en vue de réponses plus adaptées.

Togo

- Les 15 comités locaux de protection de l'enfance accompagnés par le Bnce, ont sensibilisé 4392 personnes, sur les responsabilités parentales, les conséquences des addictions sur les enfants et les risques des nouvelles technologies.
- 182 enfants ont bénéficié d'appui alimentaire et sanitaire en détention, à la brigade des mineurs de Lomé (BPM), mais aussi dans une dizaine de commissariats, gendarmeries et prisons, 26 ont reçu un appui médical.
- Sur les 182 enfants soutenus, 85 ont comparu devant un juge des enfants et 61 ont été libérés, 67 parents et 18 victimes ont été retrouvés pour faciliter la procédure judiciaire.
- 20 causeries à la BPM de Lomé ont été réalisées pour conscientiser les jeunes sur leur place de citoyen dans la société et le respect des normes.
- 13 ateliers de parentalité positive ont été organisés pour soutenir les parents rencontrant des difficultés éducatives.
- Une centaine d'enfants ont été suivis régulièrement dans leur famille, à l'école et dans leur apprentissage, afin de favoriser leur réinsertion durable.

Mali

- 4 renforcements des capacités pour les acteurs de la justice de Bamako, Sikasso, Ségou et Mopti.
- 3 renforcements des capacités des leaders communautaires à Bamako et Sikasso, 187 enfants en conflit avec la loi ont bénéficié de recherches de famille et de médiation familiale et 1597 membres de la famille ont été sensibilisés sur la responsabilité parentale et la bienveillance nécessaire auprès des ECL.
- 8 réunions du réseau des acteurs intervenant pour les ECL à Bamako se sont tenues au tribunal pour enfants.

- 360 enfants en détention ont bénéficié d'appui alimentaire, sanitaire et parfois vestimentaire à Bamako et Sikasso.
- 300 enfants ont reçu un appui psychosocial et juridique, un avocat est intervenu pour 190 d'entre eux et il a obtenu 109 libérations.
- 120 enfants ont bénéficié d'un soutien psychologique, pour faire face au stress de la détention et préparer leur retour.
- 200 enfants ont participé aux séances d'alphabétisation.
- 292 recherches de familles, 6 ateliers de parentalité positive pour accompagner les parents à rétablir un lien avec leur enfant en conflit avec la loi, la majorité des parents ont ensuite visité leurs enfants en détention.
- 120 suivis d'enfants réinsérés ont été faits et 8 enfants ont été réinsérés dans leur famille hors de Bamako.
- 1 renforcement de capacités a été réalisé pour les journalistes et 26 émissions ont permis de vulgariser la justice juvénile.

République démocratique du Congo

- Coordination de 4 réunions des structures alternatives à la détention.
- Soutien matériel à 15 CLP qui accompagnent le Bnce dans la recherche de famille et dans le suivi de réinsertion (80 enfants soutenus ainsi).
- 400 enfants en détention, soutenus via un appui alimentaire bihebdomadaire, un appui sanitaire et en médicaments.
- 300 enfants suivis au niveau psychosocial et 95 par un psychologue. 120 ont suivi les cours d'alphabétisation en détention.
- Au centre sauvetage, la fosse septique a été vidée et les murs rafraichis.
- 180 enfants accompagnés juridiquement et 149 libérations ont été obtenues.
- 4 sensibilisations sur la parentalité positive ont eu lieu en faveur de parents d'ECL et de membres de la communauté.
- 20 ECL ont repris leur scolarisation.
- 1 formation de 20 journalistes, 4 réunions des journalistes amis des enfants.
- 4 émissions télévisées.

Dans le cadre du plaidoyer en vue de l'Examen Périodique du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, l'élaboration du rapport du BICE a été consécutive à un travail préalable de l'équipe du BNCE-RDC sur les avancées et les défis dans la mise en œuvre de la Loi portant protection de l'enfant du 10 janvier 2009 (LPE). Le Recueil sur la justice pour enfants en RDC publié par le BICE en 2018 a, quant à lui, servi de matrice car il a dressé un bilan complet de la pratique des différents acteurs au regard de la loi et l'état de la mise en œuvre de la LPE. Le rapport a souligné que le problème du système de justice pour enfants en RDC réside surtout dans l'absence de dispositifs pratiques d'hébergement transitoire et de placement socio-éducatif destinés à réaliser les mesures décidées par le juge pour enfants, y compris la réinsertion de l'enfant. Ainsi, l'absence des Etablissements de Garde et d'Education de l'Etat (EGEE) et les Etablissements de Rééducation de l'Etat (ERE) – pour les enfants « dangereux » – hypothèque la mise en œuvre des décisions du juge et paralyse le retour des enfants en famille, à l'école ou à l'apprentissage. En outre, le rapport s'est inquiété du fait que la Politique

Nationale de la Réforme de la Justice (PNRJ) 2017-2026 n'a toujours pas été dotée de budget depuis son adoption en 2017.

En prélude à l'examen, le BICE a rencontré en avril 2019 l'ensemble des ambassadeurs de l'Union européenne et partagé en bilatéral avec 6 autres missions diplomatiques les préoccupations liées à l'administration de la justice pour enfants. Cette campagne de plaidoyer a permis la reprise par les Etats d'une quinzaine de questions et recommandations du BICE lors de l'examen (A/HRC/42/5).

Lors de l'adoption du rapport final EPU en septembre 2019, l'assistante juridique du BNCE-RDC a été invitée à Genève pour renforcer le plaidoyer et rencontrer experts de l'ONU, services du HCDH et autorités congolaises, notamment la mission permanente de la RDC à Genève et les hauts dirigeants de la Commission Nationale des Droits de l'Homme présents également lors de la session.

- *Amérique latine*

Colombie

- Organisation d'un Forum national sur les pratiques réparatrices et leur développement dans le parcours éducatif des ECL à l'intention de 107 acteurs du système judiciaire.
- Organisation de 10 tables rondes interinstitutionnelles pour 196 acteurs impliqués dans la justice pour mineurs.
- Organisation de 2 ateliers de formation pour 204 membres de la police nationale.
- Organisation de 10 formations pour 289 membres des équipes techniques sur les cercles réparateurs, la prévention de la consommation des drogues et l'esprit d'entrepreneuriat.
- 1 256 adolescents et membres de leur famille ont été réunis autour de réflexions sur la capacité de réparer et la résolution des conflits.
- 874 adolescents ont participé à 19 cercles sur la justice réparatrice.
- Organisation d'une foire pour présenter à 110 acteurs concernés les produits et les projets entrepreneuriales des ECL.
- 164 ECL ont participé à 2 journées de soutien à la communauté.
- 54 ECL ont participé à un tournoi de football interne aux Clubs Amigo auquel ont assisté 123 personnes.
- Organisation d'un Festival des talents artistiques des ECL qui a sensibilisé 258 personnes du grand public.

Guatemala

- 30 acteurs du système judiciaire ont été formés à l'application des procédures pénales dans le cadre de la justice pour mineurs.
- 36 adolescents, 15 professionnels et 23 représentants de la société civile ont participé à 5 ateliers sur les projets de vie de ces mêmes adolescents qui purgeaient des peines non privatives de liberté.
- Réunion de 16 adolescents avec leurs familles.
- 32 professionnels de la communication sociale ont participé à une formation sur les Droits de l'homme et le processus électoral.

- Coordination de 16 réunions avec les ONG et le Bureau du Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'homme sur la justice pour mineurs et en particulier plaider sur la fermeture du Centre de détention préventive des mineurs en raison de ses conditions déplorables.

Pérou – COMETA

- 209 acteurs du système judiciaire ont participé à un cours de formation sur la prévention de la délinquance juvénile et l'accompagnement des ECL.
- 255 membres des équipes techniques des SOA ont été formés en matière de prévention de la délinquance juvénile.
- 587 membres des équipes des SOA ont été formés au traitement différencié en fonction des profils de risque des ECL.
- 219 adolescents des Centres juvéniles ont été accompagnés pour renforcer leur compétences cognitives et émotionnelles.
- Coordination de 5 réunions avec 8 ONG/Collectif Opportunités de Changement pour les actions de plaider auprès du Ministère de la Justice et des Droits de l'homme.
- 433 acteurs du système judiciaire ont été sensibilisés à la justice réparatrice à travers le partage des récits de vie des ECL.
- 16 étudiants en communication ont été formés aux principes de la justice pour mineurs.

Pérou – OPA Niños Libres

- Organisation d'un colloque international "Justicia Juvenil: Balance y perspectivas a los 30 años de la adopción de la Convención sobre los derechos del niño" à l'intention de 148 acteurs du système judiciaire et étudiants des 4 universités d'Arequipa.
- 50 professionnels et 48 étudiants ont pris part, entre le 19 août et le 7 décembre 2019, au cours de postgrade sur la justice pour mineurs organisé en collaboration avec l'Université Santa Maria de Arequipa. 11 conférences ont été dispensées.
- 19 programmes de télévision Niñez sin Rejas de 1h chacun ont été émis à travers une chaîne locale.
- Organisation de 6 ateliers pour réaliser une campagne de 8 murales réunissant une moyenne de 30 adolescents en conflit avec la loi avec d'autres jeunes.
- Réalisation et diffusion de 3 affiches sur les droits de l'enfant.
- Participation de 26 ECL au championnat de football de 2ème division Arequipa-Hunter. L'expérience a été une réussite et cela pour plusieurs raisons :
 - Le football a montré être un facteur important dans le processus de réinsertion socio-familiale si l'on tient compte que la plupart de ces adolescents ont côtoyé l'alcool, la drogue, la violence, toutefois, avec de l'attention, de l'ordre et de la discipline, ils ont pu s'en affranchir ;
 - Les adolescents qui ont commencé l'activité avec des sentiments de frustration, l'ont terminée avec l'envie de construire un projet de vie. Ils ont compris que, même s'ils avaient été catalogués comme des délinquants, ils sont, avant tout, des fils, des frères, des sportifs. Et la communauté a commencé à les regarder ainsi ;
 - Les adolescents sont sortis pour la première fois du centre fermé et ont joué dans un stade public, et parce qu'ils ont été bien préparés, aucun n'a essayé de s'enfuir et quand parfois ils étaient insultés depuis les gradins, ils ont toujours maintenu leur calme ;

- La présence de la famille des adolescents, dimanche après dimanche, a été fondamentale, le lien parents-enfant s'est renforcé.

- Garantir aux enfants une éducation inclusive et de qualité -

1. Projet : Droit à l'éducation des enfants en situation de handicap mental au Tadjikistan

Le projet se déroule sur deux ans (du 1 septembre 2018 au 31 août 2020) en coopération avec le partenaire local IRODA. Il s'agit d'une deuxième phase (la première phase s'est déroulée en 2017 - 2018) de l'action du BICE qui vise à développer un système d'éducation inclusive pour les enfants en situation de handicap mental au Tadjikistan. En plus de développer les activités d'inclusion scolaire initiées pendant la première phase, ce projet contribue à les pérenniser à travers : (1) l'introduction d'un module sur l'éducation inclusive au sein de l'Institut de Formation Continue des Enseignants de Douchanbé et (2) le plaidoyer national pour la prise en charge des indemnités des assistants de vie scolaire par l'Etat. En outre, cette deuxième phase a permis d'initier une collaboration inédite avec deux internats pour enfants en situation de handicap de Douchanbé afin d'encourager le processus de désinstitutionalisation.

Pendant l'année 2019, les activités suivantes ont été réalisées :

- 30 enfants en situation de handicap de 6 à 8 ans, ont bénéficié d'un programme de préparation à l'école.
- 43 enfants de 6 à 18 ans qui ont les handicaps les plus lourds et n'ont pas la possibilité d'intégrer les classes ordinaires ont bénéficié des cours d'éducation adaptés.
- 60 enfants en situation de handicap de 7 à 18 ans, scolarisés dans des classes ordinaires, mais qui ont besoin d'un soutien particulier ponctuel, ont bénéficié de cours individuels supplémentaires.
- 40 enfants en situation de handicap ont suivi les cours dans les classes ordinaires avec l'aide des assistants de vie scolaire dans trois écoles publiques de Douchanbé (N°28, 54, 72).
- Un partenariat a été développé avec 3 nouvelles écoles de Douchanbé : N°29, 49 et 50 qui ont accepté de scolariser 13 enfants en situation de handicap.
- 30 parents d'enfants scolarisés ont bénéficié d'une formation de 6 heures sur l'inclusion scolaire pour mieux accompagner leurs enfants.
- Au moins 600 personnes (enfants, parents, grand public) ont été sensibilisées aux droits des enfants en situation de handicap d'être scolarisés dans des écoles ordinaires.
- 189 enseignants et 8 directeurs d'école ont bénéficié de stages d'observation dans les écoles inclusives du projet et ont suivi le module sur l'éducation inclusive qui fait partie depuis le 1^{er} septembre 2019 du curriculum obligatoire de l'Institut de Formation Continue des Enseignants.
- Le partenariat conclu avec deux internats de Douchanbé (N°1 et N°3) a permis de sensibiliser 54 parents d'enfants institutionnalisés à l'éducation inclusive ; des activités communes avec leurs enfants organisées par IRODA ont été l'occasion pour certains d'entre eux de recréer les liens. Trois enfants ont été désinstitutionnalisés suite aux activités du projet et ont intégré à partir du 1^{er} septembre 2019 les classes d'adaptation avec la perspective de scolarisation en

classe ordinaire. Pour réussir ce processus, les parents ont reçu un soutien juridique et social d'IRODA, mais surtout un soutien moral très fort.

- Le Ministère du Travail a accepté d'étudier la requête d'IRODA d'inclure le métier d'assistant de vie scolaire (AVS) dans le registre des métiers officiels.

Le projet a également été positivement évalué par Mme Sylvie Leone, experte de l'Institut Catholique de Paris en éducation inclusive, lors de sa mission de formation et d'évaluation réalisée en février 2019.

2. Projet : Education pour tous - Garantir un accès effectif à l'éducation de qualité pour les enfants en situation de handicap mental en Russie

Ce projet de deux ans, mis en œuvre en coopération avec le partenaire local Centre de Pédagogie Curative (CPC), s'est terminé le 31 mai 2019 avec les résultats suivants :

- *Résultat 1 : Les méthodes développées et diffusées au cours du projet sont utilisées par les professionnels concernés dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap dans leur scolarisation*

Les méthodes suivantes ont été développées et largement diffusées dans le cadre du projet : - la méthode de communication alternative Makaton ; - la méthode de préparation à l'école des enfants en situation de handicap ; - les guides sur les soins d'éveil pour les enfants en situation de polyhandicap ; - un guide méthodologique sur l'inclusion dans les visites des musées.

Les entretiens et les observations effectués par le BICE confirment que les professionnels formés au Makaton l'utilisent maintenant dans leur travail quotidien auprès des enfants en situation de handicap qui ont des difficultés de communication. L'utilisation de la méthode Makaton facilite la préparation des enfants à l'école, ainsi que leur future scolarisation. Elle permet d'adapter le matériel scolaire et les explications de l'enseignant au niveau de compréhension de l'enfant et ainsi, l'inclure dans le processus d'apprentissage.

- *Résultat 2 : Les professionnels formés et suivis pendant le projet ont les capacités nécessaires pour inclure un enfant en situation de handicap mental dans un parcours de scolarisation et lui garantir une éducation de qualité*

Plus de 1800 professionnels ont pu bénéficier des formations, des consultations et des conférences sur l'inclusion des enfants en situation de handicap. Un travail d'accompagnement approfondi a été mené avec 3 écoles publiques, 13 internats et 6 musées pour lesquels une feuille de route d'inclusion a été élaborée.

L'importance du projet a ainsi été confirmée par une forte demande des consultations de la part des établissements publics qui sont aujourd'hui contraints par la loi de devenir inclusifs, mais qui manquent d'outils pour le faire. Les entretiens d'évaluation réalisés avec des enseignants ont confirmé leur appropriation des méthodes de scolarisation inclusive et aussi, ce qui est encore plus important, leur acceptation de l'inclusion. Les parents des enfants scolarisés dans les établissements accompagnés ont également observé une amélioration dans l'accompagnement et le bien-être de leurs enfants. Un environnement plus favorable à l'inclusion a été promu.

- *Résultat 3 : La majorité des enfants en situation de handicap mental accompagnés au cours du projet intègre avec succès une école spécialisée ou ordinaire*

Sur 51 enfants accompagnés pour la préparation à la scolarisation, 34 enfants ont été scolarisés après la première année de préparation et 17 ont eu besoin d'une deuxième année de préparation à cause de la complexité de leur handicap. Pour les enfants déjà scolarisés grâce à la préparation par le CPC, les enseignants ont fait des retours très positifs sur leur comportement en classe, leurs capacités d'écoute et d'apprentissage, ainsi que sur leur interaction avec les camarades.

Pour permettre aux enfants d'être scolarisés, le CPC a, en outre, fourni un accompagnement juridique et psychologique à leurs familles qui ne disposent pas toujours de ressources et de connaissances nécessaires pour défendre les droits de leurs enfants.

- *Résultat 4 : L'éducation inclusive est mieux acceptée parmi les professionnels, les parents, les enfants et la communauté en général*

Le travail effectué a permis de changer le regard des professionnels, des parents et des autres enfants sur l'éducation inclusive. L'introduction de la méthode Makaton dans les écoles a donné aux enfants en situation de handicap l'opportunité de communiquer avec les enseignants et les camarades qui ont ainsi pu voir l'enfant au-delà de son handicap. La possibilité offerte aux enfants de participer dans des colonies de vacances, de visiter des musées et de faire d'autres activités extra-scolaires communes à tous les enfants en Russie permet aussi aux familles de se sentir enfin mieux intégrées.

Le projet a démontré qu'il est primordial d'agir en même temps dans plusieurs domaines pour obtenir une scolarisation et une inclusion plus globale des enfants en situation de handicap. D'un côté, il est important de préparer l'environnement (les écoles, les lieux de récréation) et les professionnels à l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap en leur fournissant des outils et des méthodes appropriés. De l'autre côté, il est également nécessaire de préparer les enfants à ces environnements nouveaux qui ont également leurs règles et leur structure afin qu'ils puissent s'y sentir bien et rassurés. Ce travail doit être complété par un soutien aux familles, qui sont les premiers accompagnateurs des enfants en situation de handicap et qui ont besoin d'un soutien psychologique et juridique pour faire respecter leurs droits.

3. Projet : Garantir le droit à l'éducation et l'éducation aux droits des enfants des villages reculés du Cambodge

Ce projet de 2 ans a débuté en avril 2018 en coopération avec le partenaire local *Opérations Enfants du Cambodge* (OEC). Il s'inscrit dans la continuité du soutien du BICE aux villages reculés de la région de Sihanoukville (depuis 2008). Le projet est mis en œuvre dans 6 villages de la région qui sont trop éloignés des écoles publiques pour que les jeunes enfants puissent s'y rendre : le village O Kraus est à 4 km de l'école publique, le village Samdach Ta est à 5 km, le village Killo 11 est à 9 km, le village Krang Ath est à 11 km, le village Spean Bak est à 13 km et le village Prek Trabek est à 19 km. En outre, les parents ne valorisent pas toujours l'éducation des enfants et leurs droits, ce qui rend la scolarisation et la participation de ces derniers particulièrement difficile.

Pour répondre à ces problèmes, les actions suivantes ont été menées en 2019 :

- 3 crèches informelles accueillent 69 enfants, dont 42 filles. Les enfants sont sélectionnés en lien avec les organisations communautaires locales afin de répondre aux besoins les plus urgents des parents. Le personnel qui gère les crèches bénéficie de formations continues animées par OEC.
- 6 écoles informelles accueillent 168 enfants, dont 89 filles. Les enfants y apprennent à lire, à écrire et à compter 5 jours par semaine, 4 heures par jour. L'apprentissage passe par des cours théoriques, des discussions et des jeux éducatifs. Les enseignants utilisent les méthodes et le programme éducatif du Ministère de l'éducation du Cambodge pour permettre aux enfants de passer les examens nécessaires pour rentrer dans une école publique quand ils seront plus grands.
- 6 associations de parents fonctionnent dans les villages des écoles informelles. Elles regroupent 180 participants, dont 125 femmes. Six formations ont été organisées pour les associations de parents.
- Les 168 enfants des écoles informelles et 350 enfants des 12 écoles publiques de la région ont bénéficié des sessions de sensibilisation sur leurs droits.
- Les enfants et les parents ont participé aux ateliers de sensibilisation sur trois thématiques particulières : les violences domestiques, la protection des enfants contre les violences et l'éducation en matière d'hygiène et d'assainissement.

4. Mise en place d'un espace adapté aux enfants pour soutenir l'éducation et développer la résilience des enfants à Budhanikhanta, Katmandou, au Népal

Le projet est mis en œuvre depuis janvier 2018, par AAWAAJ dans l'école publique de Kapan Bal Uddar à Budhanikhanta, près de Katmandou. Afin d'améliorer la protection de ces enfants, AAWAAJ a créé un Espace adapté aux enfants (EAE) au sein de l'école afin qu'ils puissent bénéficier d'un soutien éducatif, psychosocial et médical. Outre le plein respect des droits de l'enfant, le projet vise plus particulièrement à garantir aux enfants leur droit à l'éducation et la mise à disposition des moyens nécessaires pour un apprentissage visant à prévenir l'abandon et l'échec scolaires.

Les principaux résultats obtenus au cours de la deuxième année ont été les suivants :

- 34 enfants en situation de vulnérabilité ont accès à l'EAE. Les séances de soutien éducatif sont suivies d'activités récréatives et d'expression artistique (jeux, danse, théâtre, chants, poèmes). Elles se déroulent sous la supervision des animateurs de l'EAE. Chaque jour, une collation est offerte à chacun des enfants qui participent aux activités.
- 22 participants (professeurs, éducateurs, conseillers et psychologues) ont participé à une formation « Tuteurs de Résilience » de 4 jours, qui a eu lieu du 8 au 11 avril 2019 à l'école Bal-Uddar à Kapan¹. Les bénéficiaires indirects de la formation sont environ 5'354 enfants et 98 femmes.
- Une fois par mois, une formation sur la résilience est organisée à tour de rôle par les participants des formations qui se sont tenues en 2016 et en 2019. 30 enfants ont participé aux différents ateliers créatifs organisés dans ce cadre.

¹La plupart des participants ont participé à la première formation organisée par le BICE et Aawaaj en mai 2016 à Katmandou.

- AAWAAJ a réalisé 45 visites de suivi à domicile dans les familles des enfants accueillis au sein de l'EAE.
- 30 parents ont été sensibilisés aux droits de l'enfant et à une parentalité positive ainsi que à l'importance d'écouter les problèmes et émotions des enfants.
- Des réunions de coordination et de collaboration ont été réalisées avec 15 enseignants de l'école Bal-Uddar à Kapan sur la création d'un environnement protecteur et d'apprentissage adapté aux enfants.
- Lors de séances éducatives et de prévention, enfants, parents et enseignants ont été sensibilisés aux droits de l'enfant, aux risques des mariages précoces, à l'exploitation par le travail, la maltraitance, les violences sexuelles et à l'importance de la scolarisation.

5. Projet : Promouvoir le droit des enfants des travailleuses de la soie à une petite enfance digne, Sidlaghatta (Karnataka), Inde

La troisième phase de ce projet se déroule entre avril 2018 et mars 2020. Tout au long de 2019, grâce au travail de 30 éducateurs, les activités auprès de 150 enfants de 0 à 4 ans pris en charge directement par les crèches communautaires de Aina Trust se sont consolidées de même que les relations d'Aina avec les acteurs locaux (familles, patrons des usines de la soie, agents et institutions publiques) en vue de préparer l'autonomisation du partenaire et la continuation du projet. Aina a aussi contribué à améliorer les connaissances et les pratiques en matière de soins et de développement de la petite enfance de ses éducateurs et de 15 anganwadis (enseignants des crèches publiques).

Parmi les résultats les plus significatifs :

- De nombreux parents estiment que leurs enfants sont bien protégés, aidés dans leur croissance mentale et physique et pris en charge adéquatement dans les centres Aina. De ce fait, dans de nombreux cas, ils ont versé une contribution de 10 à 20 roupies par semaine pour montrer concrètement leur adhésion au projet.
- L'attitude et l'approche des éducateurs garantit une attention individuelle bienveillante envers chaque enfant, suivant les rythmes de l'enseignement, aidant les enfants à jouer, à manger à l'heure et à respecter les règles d'hygiène.
- Les interactions des éducateurs avec les médecins et les mères ont augmenté et cela a notamment aidé les mères à prêter l'attention nécessaire à la santé de leurs enfants à la maison. La santé des enfants s'est, par conséquent, améliorée grâce à la formation régulière des mères en matière de nutrition, aux compléments alimentaires reçus dans les crèches et aux contrôles de santé réguliers. Les travailleurs Asha (travailleurs de terrain du département de la santé du gouvernement) ont collaboré plus étroitement avec l'équipe d'Aina et un bilan de santé général des mères a pu ainsi être effectué. Le besoin de suivi est immense, car de nombreuses femmes ont été diagnostiquées avec des problèmes d'ordre gynécologique et/ou de l'anémie. Le gouvernement local s'est engagé à fournir des médicaments et à faire le suivi.
- La plupart de patrons des usines de la soie de la zone ont visité les centres d'Aina et ils ont permis aux mères (travailleuses de leurs usines) de participer aux réunions des mères organisées par Aina à proximité de l'usine.

6. Projet : Alphabétisation fonctionnelle en français et orientation professionnelle en faveur d'enfants déscolarisés ou non scolarisés dans la commune de Sèmè-Podji, Bénin

En aout 2019, un nouveau projet de 2 ans a débuté entre Porto-Novo et Cotonou, sous l'égide de Franciscains Benin. Il s'agit de l'ouverture d'une école alternative ou dite de la 2^{ème} chance pour les enfants travailleurs ou exploités. Elle a ouvert ses portes en octobre 2019. 57 enfants de 9 à 15 ans y étaient inscrits au 31 décembre, répartis en 2 classes, selon leur niveau (18 dernières places ont été pourvues en janvier 2020 et une 3^{ème} classe a été ouverte). Un programme a été élaboré par un psychopédagogue pour répondre aux besoins de ces enfants et adolescents très déscolarisés (34) ou jamais scolarisés (23) et même désocialisés de leur vie d'enfant. Ainsi, des activités en psychomotricité ont été ajoutées pour faire face aux besoins constatés. Un bilan médical a été également fait, de nombreux besoins ont été constatés (19 cas d'anémie, 13 d'infection digestive) et des réponses pérennes sont recherchées.

En parallèle de la formation, et afin que l'impact du projet soit plus large, les patrons ont été formés par une juriste sur les obligations qu'ils ont vis-à-vis de leurs apprentis et les parents sont sensibilisés aux droits de l'enfant, notamment à l'éducation et à la bienveillance. L'approche est nouvelle dans la commune et les pratiques évoluent doucement.

7. Projet : Formations professionnelles et soutien psychosocial aux jeunes filles démobilisées des forces et groupes armés au Nord du Kivu, RD Congo

Débuté en avril 2018 à Goma, ce projet de 2 ans mis en œuvre pour la Fraternité laïque mariste Cœur sans Frontières (CSF) accompagne des filles âgées de 15 à 18 ans sorties de groupes armés ou de maisons de tolérance. Une dizaine d'entre elles sont déjà de jeunes mères. L'objectif est de les réhabiliter psychologiquement, de les former afin qu'elles aient un métier et de préparer leur réintégration dans leur famille.

En mars 2019, CSF a réinséré les 29 jeunes filles de l'année 1, dans leur village d'origine ou plus loin pour des raisons de sécurité. Après un examen final en présence de la division provinciale des affaires sociales, elles ont toutes finalisées leur formation, (20 en couture et 9 en coiffure). Elles vont beaucoup mieux, même si pour certaines, un soutien est encore nécessaire pour pérenniser les acquis de l'année. Une solidarité s'est mise en place entre elles au cours de l'année et lors de leur installation, des groupes ont été constitués, par zone et métier pour renforcer leur auto-responsabilisation dans la gestion de leur nouvelle activité économique.

En avril 2019, un nouveau groupe de 29 jeunes filles a été constitué :

- 11 jeunes filles ont été accueillies dans des familles d'accueil transitoire (dont 2 avec des bébés), pour faciliter leur formation à Goma. Les 18 autres jeunes filles ont été accueillies par des membres de leur famille à Goma.
- Elles ont commencé l'alphabétisation, puis les séances de formation de couture ou de coiffure.
- Des repas ont été proposés chaque jour de la semaine aux jeunes filles et à leurs jeunes enfants, pour faciliter l'assiduité à la formation ; un appui médical a été fourni à chacune et les bébés ont tous été vaccinés.

- Des activités psychosociales ont été mises en place pour développer leur résilience qui passe par le renforcement de leur confiance en elles-mêmes, des causeries « compétences de vie » et des activités récréatives leur permettent d'envisager leur vie de femme de manière apaisée.

Il a été constaté que les 9 filles victimes d'exploitation sexuelle ont un comportement très brutal et détaché des autres, il s'avère que leur accompagnement est encore plus difficile que les ex soldats. 4 filles étaient sous une forte emprise de drogues ou de l'alcool.

8. Projet : Renforcement communautaire pour faciliter la scolarisation des enfants en situation de rue de la ville de Bukavu, RD Congo

Ce projet mis en œuvre par le Programme d'Encadrement pour les Enfants des Rues (PEDER) à Bukavu, débuté en juillet 2017 s'est achevé en juin 2019. Les activités réalisées ont été les suivantes :

- Les 60 enfants scolarisés ont été suivis par l'équipe. Chaque mois, l'un des deux animateurs évaluait en famille leur évolution.
- Les 4 groupes de femmes de soutien se sont réunis chaque semaine. Des visites ont aussi été réalisées pour l'aide à la gestion de l'activité génératrice de revenu (AGR), et, si besoin, pour le soutien éducatif.
- 3 formations pour la gestion des AGR et l'autonomisation ont été réalisées. 40 femmes y ont participé et cela a renforcé la dynamique de leur commerce.

Les résultats obtenus :

- La nouvelle séance sur les droits de l'Homme, intégrée au programme d'alphabétisation du PEDER, a une influence positive sur le comportement des enfants. Ils ont commencé progressivement à poser des actes concrets de paix et de solidarité. Par exemple, dans les centres du PEDER, le nombre de bagarres et de disputes entre les enfants a diminué. De même, les années antérieures il y avait régulièrement des détériorations du matériel du centre par les enfants tandis qu'à présent, les enfants assurent eux-mêmes la gestion des effets du centre en responsable.
- 55/60 enfants scolarisés ont passé des examens en juin. 51 enfants les ont réussis et sont passés en classe supérieure, 5 enfants ont abandonné les cours.
- 33/ 40 femmes ont montré leur capacité de bonne gestion de leur activité génératrice de revenus.
- La rentabilité des commerces lancés par les deux écoles partenaires étant faible, il n'a pas été possible de scolariser 20 enfants par ce biais, 2 groupes complémentaires de soutien à l'éducation ont été constitués, composés par des femmes, afin de renforcer l'appui financier de ces écoles entreprises.

9. Projet : La communauté : l'école sans murs à Asunción, au Paraguay

Mis en œuvre par l'association Callescuela, le projet qui a démarré en mars 2017 et a pris fin en février 2019, a contribué au plein respect des droits de l'enfant au sein de deux communautés situées dans la municipalité de San Lorenzo et de Villa Elisa, à Asunción.

Parmi les principaux résultats obtenus en 2019 :

- 115 enfants âgés de 6 à 17 ans ont bénéficié des cours de soutien scolaire. 100% des enfants bénéficiaires ont amélioré leur niveau scolaire et ont acquis les compétences et les habilités qui leur permettront d'accéder au service public scolaire en toute confiance et avec plus de chances de s'intégrer rapidement.
- Des démarches ont été réalisées pour que les adolescents issus des deux communautés puissent suivre des cours de formation professionnelle.
- Des accords de coopération ont été conclus avec les municipalités et, grâce à cela, 8 familles ont accédé à différents programmes et services de l'État (Programme alimentaire et nutritionnel intégral – PANI du Ministère de la santé, le programme « Abrazo » du Ministère de l'enfance) et d'autres ont reçu un soutien psychopédagogique de la part du Conseil de santé municipal.
- 39 enfants âgés de 2 à 5 ans issus des deux communautés ont bénéficié d'activités d'éveil précoce et d'un appui alimentaire et sanitaire.
- 18 enfants de la communauté Villa Elisa et 8 enfants de la communauté San Lorenzo, tous âgés de 5 ans ont été inscrits dans des écoles publiques proches de leur communauté. Les enfants qui ont intégré le système formel sont toujours scolarisés et ont obtenu de bons résultats aux évaluations.
- 85 enfants, jeunes et mères et pères de familles des enfants ont été formés aux principes d'éducation basés sur la méthodologie ICDP (Programme international pour le développement de l'enfant) avec pour finalité une meilleure interaction entre adultes et enfants. Les résultats des évaluations réalisées montrent une diminution de la violence physique et psychologique envers les enfants dans le milieu familial. Des pratiques parentales fondées sur le respect des droits sont privilégiées.
- Les organisations communautaires d'adultes, qui disposent d'un réel pouvoir et sont d'un véritable soutien, se sont mobilisées en faveur des droits de l'enfant et ont mené des activités de plaidoyer au niveau des autorités politiques territoriales chargées de la protection de l'enfance, notamment pour l'accès aux services de base.

10. Projet : « Xajanaj Kahalepana » - Une éducation de qualité pour les enfants et les adolescents en situation de vulnérabilité et d'exclusion sociale dans la zone urbaine marginalisée de Chinautla, au Guatemala

Mis en œuvre depuis 2017 par le partenaire local, la Fondation Pedro Poveda, les principaux résultats obtenus par le projet qui a pris fin en décembre 2019 ont été :

- 860 enfants et adolescents de Chinautla (416 garçons et 444 filles) ont eu accès à des espaces éducatif alternatifs (services offerts à la bibliothèque, la ludothèque et salle informatique) et à des ateliers d'expression artistique qui contribuent au renforcement de leurs apprentissages

et de leur développement personnel et social. Certains de ces enfants ont aussi participé à l'école de vacances où ils ont développé leurs capacités et talents.

- 32 enfants et adolescents (15 filles et 17 garçons), exclus du système éducatif formel, ont désormais accès à un programme de mentorat, à savoir un programme d'éducation non formelle reconnu au niveau académique, qui leur permet de poursuivre leurs études secondaires malgré les difficultés rencontrées au primaire. Ceci contribue aussi au développement de leurs compétences cognitives, émotionnelles, sociales et artistiques ainsi qu'à l'amélioration des habitudes alimentaires et sanitaires. De plus, dans la ligne d'un renforcement de l'identité, les enfants reçoivent des cours de poqoman, pour renforcer ou récupérer la langue autochtone. Des ateliers d'éducation sexuelle ont, par ailleurs, été intégrés afin de renforcer les connaissances et la capacité d'auto protection et d'engagement responsable des adolescents envers leur sexualité.
- 181 étudiants (90 garçons et 91 filles) des établissements publics ont fréquenté à la bibliothèque et la ludothèque de leurs écoles.
- 25 adolescents ont participé au cercle de lecture pour promouvoir la lecture et l'écriture créative.
- Des formations et des ateliers sur la prévention de la violence et la résolution pacifique des conflits ont été organisés et un appui psychologique complémentaire a été mis à disposition.
- 34 adolescents et jeunes de la communauté (27 femmes et 7 hommes) ont accompagné les enfants lors des ateliers et des activités.
- Des activités et des formations ont été dispensées à 21 mères et 2 pères de familles, en particulier sur la prise en charge de leurs enfants, l'estime de soi, le droit à l'éducation des enfants.

- Inclure les enfants en situation de handicap -

1. Projet : Changer une Vie - Ouverture des internats en Russie aux parents, aux bénévoles et aux experts dans l'objectif de désinstitutionalisation

En novembre 2019, le BICE, en coopération avec deux partenaires russes, Centre de Pédagogie Curative et Perspektivy, a lancé la deuxième phase du projet « Changer une Vie » pour une période de deux ans. La première phase du projet, réalisée en Russie, en Géorgie et au Kazakhstan a mis en avant les progrès effectués par la Géorgie et le Kazakhstan dans le domaine de la désinstitutionalisation et a conduit le BICE à concentrer ses efforts sur la Russie, pays dans lequel le nombre d'enfants institutionnalisés est le plus élevé, dont les conditions sont les plus précaires et la réforme des internats est la moins avancée.

Il existe actuellement en Russie 130 Internats pour les enfants en situation de handicap. Dans ces internats, vivent environ 19 000 enfants âgés de 4 à 18 ans. Près de 60% de ces enfants ont des parents qui ont gardé leurs droits parentaux, mais peu d'entre eux maintiennent des liens avec leurs enfants placés. Les conditions de vie dans ces internats peuvent varier d'une région à l'autre, mais des constantes peuvent être relevées :

- Les enfants n'ont pas de possibilité de créer des liens avec un ou plusieurs adultes de référence, ce qui est pourtant crucial pour leur développement et leur bien-être ;
- Les enfants vivent dans un environnement sensoriel extrêmement pauvre. Certains d'entre eux ne quittent pas leur lit de la journée ;
- Les enfants sont souvent victimes de négligences et/ou de mauvais traitements à répétition et sur le long terme.

Cet état de lieux alarmant a conduit le gouvernement russe à initier une réforme des internats sur la base de l'ordonnance N°481, entrée en vigueur le 1 septembre 2015, selon laquelle les administrations des internats doivent contribuer au placement des enfants dans les familles d'accueil et restructurer leurs établissements en foyers de type familial. Le BICE et ses partenaires se sont saisis de cette ouverture législative pour influencer le déroulement de la réforme et contribuer ainsi au processus de désinstitutionalisation. Un partenariat inédit a été conclu avec 7 Internats pour les enfants en situation de handicap dans les régions de Moscou et oblast de Moscou, Saint-Pétersbourg, Pavlovsk, Orenbourg et oblast d'Orenbourg, Kirov et oblast de Kirov, Samara, Toula et oblast de Toula pour y conduire les activités suivantes :

- Monitoring de la bonne mise en place de l'ordonnance sur la restructuration des internats ;
- Développement de l'implication des bénévoles dans l'accompagnement des enfants placés ;
- Renforcement des capacités du personnel des internats, des parents et des bénévoles ;
- Rétablissement des liens avec les familles biologiques des enfants institutionnalisés ;
- Organisation d'activités éducatives pour les enfants ;
- Appui juridique et médiation dans la communication avec les internats.

Près de 450 enfants institutionnalisés vont profiter directement des activités et des résultats de ce projet qui, à long terme, contribuera au changement en profondeur du système des internats en Russie.

Dans le cadre du plaidoyer, lors du 11^e Forum international des ONG partenaires officielles de l'Unesco : « Défier les inégalités » (Paris, 16-17/9/2019), le BICE a participé à la plateforme de réflexion et d'information partagées sur les enjeux de la lutte contre les inégalités, les actions prioritaires en vue d'une société inclusive et le rôle des ONG. Le document du BICE « Changer la vie : le rôle de la société civile à l'inclusion des enfants en situation de handicap mental et de polyhandicap en Russie » a été intégré aux Actes du Forum, sur le site du Comité de Liaison ONG-UNESCO.

2. Projet : Appui à la protection et la promotion des droits des enfants en situation de handicap à Abidjan, Côte d'Ivoire

DDE-CI reçoit chaque jour dans son centre, le Complexe socio-éducatif Aloïs ERB (CREA), des enfants en situation de handicap mental, physique, ou de polyhandicaps et leurs parents. Ce centre est polyvalent et répond tant aux différents besoins des enfants que des parents.

Les principaux résultats atteints en 2019 ont été :

- Concernant la santé :

- 72 enfants dont 40 filles, souffrant notamment d'infirmité motrice cérébrale ont été en rééducation fonctionnelle, ce qui les aide à retrouver un peu de souplesse et diminue leurs souffrances physiques. Les parents sont associés au travail du kinésithérapeute et ces séances sont l'occasion de créer des liens forts parents-enfants.
- 17 enfants épileptiques ont reçu un soutien pour régler les frais médicaux nécessaires pour leur suivi et leur traitement.
- Concernant l'éducation :
- 88 enfants répartis en 5 classes ont bénéficié d'une scolarisation au CREA (niveau de la maternelle ou du primaire), d'activités ludiques ou sportives, de sorties culturelles. L'épanouissement, l'autonomisation des enfants dans les actes de la vie quotidienne, en apprenant et en étant en contact avec d'autres enfants et des éducateurs sont ainsi favorisés.
- 9 enfants ont été scolarisés en milieu ordinaire (frais d'écologie et de fournitures scolaires) et un suivi a été réalisé avec les écoles. 7 d'entre eux sont passés en classe supérieure.
- 5 jeunes ont bénéficié d'une formation professionnelle, pour préparer leur vie d'adulte.
- 122 enfants en situation de handicap et 86 autres de la communauté ont bénéficié d'activités sportives : athlétisme, fitness, boccie, tennis de table, basketball. Cela leur est très favorable pour améliorer leur santé et leur qualité de vie. 26 enfants ont participé à l'handimarathon d'Abidjan, et un enfant a reçu une médaille (11ème place, pour avoir parcouru 11 km). Aux jeux spéciaux d'Abu Dhabi, sur les 34 médailles remportées par la Côte d'Ivoire, 3 l'ont été par des enfants du CREA (2 tennis de table et 1 basketball).
- 8 événements ont été organisés et 890 parents, membres de la communauté et autorités ont été interpellés sur le respect des droits de l'enfant en situation de handicap, notamment lors de la fête de fin d'année le 29 juin au CREA.
- 182 parents d'enfants en situation de handicap ont été accompagnés lors de permanences ou de séances de guidance parentale. 4 groupes de parole ont réuni 43 parents, ces échanges leur permettant un partage d'expérience et de sortir de l'isolement et de leurs inquiétudes.
- 54 enseignants de 4 établissements préscolaires ont été sensibilisés aux différents handicaps existants, aux causes (beaucoup pensent encore que le handicap est contagieux) et à l'importance du dépistage précoce.

- Favoriser la résilience des enfants ainsi que de leurs communautés -

1. Formation en Afrique du sud

L'Afrique du sud accueille depuis de nombreuses années des milliers de réfugiés et demandeurs d'asile africains fuyant leur pays d'origine. Dans ce contexte, l'accès à l'éducation pour les enfants migrants est extrêmement problématique. Le BICE a ainsi répondu à une demande de la Congrégation des frères Maristes d'organiser une formation tuteurs de résilience axée sur les relations entre migrations et traumatismes qui s'est tenue de 22 au 26 février 2019 au Sacred Heart College de Johannesburg à l'intention de 15 éducateurs et 2 juristes. Les bénéficiaires finaux, environ 370 enfants, 350 familles et 3400 personnes déplacées, profiteront de la formation.

2. Initiatives en Argentine

En juin 2019, deux évènements ont présenté à 378 spécialistes et autres personnes concernées le parcours autour de l'approche résilience que la Mesa Bice-Argentine développe auprès d'environ 400 enfants en situation de vulnérabilité et d'exclusion sociale.

Un atelier a mis en exergue les expériences de résilience personnelle et communautaire menées avec la participation des enfants et des adolescents dans les bidonvilles de la zone métropolitaine de Buenos Aires en faveur de la reconnaissance de leur identité et de leurs capacités.

Le Festival d'art et de la résilience a donné une visibilité aux manifestations artistiques préparées par les enfants dans des contextes de vulnérabilité sociale, sensibilisé à l'importance des activités artistiques comme stratégie de promotion sociale dans les quartiers, en pensant à l'art comme un outil d'articulation dans le processus de résilience, qui aide à reconnaître et transformer les facteurs de risque et à valoriser ceux de protection pour surmonter les situations de violation des droits.

3. Formation en Espagne

Le troisième atelier de formation a eu lieu du 8 au 10 novembre 2019 à Cordoue. 17 jeunes et 9 adultes des œuvres sociales de la Province Méditerranée de la Congrégation des frères Maristes, y ont participé. L'objectif de cette formation était de donner aux participants les moyens de devenir de véritables acteurs de changements positifs pour leur environnement. Fournir une série d'outils avec lesquels ils peuvent sensibiliser les autres au concept de résilience, renforcer leur estime de soi, leurs compétences et se sentir des tuteurs de résilience efficaces, parmi leurs pairs. Cette initiative a eu un impact positif sur plus de 1 500 bénéficiaires indirects, jeunes, volontaires, familles et communautés en contact avec les réalités des œuvres maristes. La dynamique horizontale intergénérationnelle, le nouveau regard sur la personne et la vulnérabilité considérée comme une opportunité de croissance, ont éveillé dans le groupe un grand enthousiasme et ont renforcé encore plus l'engagement des participants avec leurs œuvres sociales d'appartenance ; se sentant eux-mêmes agents de changement et regardant l'autre comme un allié dans ce processus.

4. Formation au Guatemala

La formation, qui a aussi été l'occasion pour diffuser le Manuel de résilience du BICE adapté au contexte de l'Amérique centrale, a eu lieu du 23 au 26 septembre 2019, à Guatemala City. 22 professionnels du secteur social du Guatemala, du Salvador et du Honduras y ont participé réunis à l'initiative de l'ODHAG. Plus de 7 527 enfants et adolescents d'Amérique centrale bénéficieront de cette formation et de la diffusion du manuel.

La session a aussi permis de rallier les intervenants autour de la mise en place d'une Mesa BICE-Amérique centrale car tous ont convenu de la nécessité de renforcer les actions de travail communes dans la région autour notamment de la résilience et de la non-violence.

5. Formations à Haïti

Un deuxième cycle de formations « Tuteurs de résilience » a eu lieu du 18 juillet au 10 août à Haïti. Quelque 133 professeurs ou directeurs de 12 écoles primaires et secondaires La Salle ou des Frères Maristes y ont participé. Cette année, 15 000 jeunes devraient bénéficier des techniques et outils appris par les professeurs lors de cette session. Quatre lieux de formation étaient en effet proposés:

Port-au-Prince, Port-de-Paix, Jérémie et Dame-Marie. Autour des trois composantes du processus de résilience, « je suis, je peux, j'ai les moyens de », les participants ont travaillé sur la gestion des émotions et la construction d'une relation positive, sur le traitement des conflits et la non-violence, sur le rôle d'un tuteur de résilience, avec des méthodes, des activités et des outils concrets. Et ce, après avoir fait un point sur les changements qu'ils ont eux-mêmes adoptés suite à la première formation. Ainsi, une analyse approfondie de la figure du tuteur de résilience, que les participants ont choisi de renommer « éducateur de résilience » (plus proche de leur réalité), a été menée. Puis, l'accent a été mis sur l'importance de travailler en collaboration avec les différents acteurs de la communauté éducative. Mais aussi avec les élèves. Une évolution nécessaire, bien comprise par les éducateurs.

6. Formation en Italie

Une formation Tuteurs de résilience a été organisée du 25 au 27 octobre à Syracuse pour 18 professionnels chargés de l'accompagnement de 1 625 jeunes migrants, marqués par le déracinement et l'exil qui travaillent dans le Centre interculturel d'aide et d'orientation (CIAO) géré par la Congrégation des frères Maristes. La partie principale de la formation s'est donc penchée sur le processus migratoire et la construction identitaire dans un pays étranger. L'adolescence et le retard de développement susceptibles d'être causés par des expériences traumatisantes pendant le voyage ont également fait l'objet d'une attention particulière.

7. Formation au Mozambique

La congrégation des Frères des écoles chrétiennes est présente au Mozambique depuis les années 90, avec des projets socio-éducatifs. Actuellement, elle compte 3 pôles : le Collège La Salle, une école privée pour garçons et filles de 3 à 6 ans qui est l'un des rares établissements à offrir une journée scolaire complète ; l'école Jean XXIII pour garçons et filles de 6 à 18 ans qui offre des bourses d'étude et un soutien alimentaire à ses élèves les plus vulnérables; le Centre éducatif et d'assistance situé dans l'un des quartiers les plus pauvres de Beira qui propose des activités de soutien scolaire pour les enfants, en plus de cours ouverts aux adultes et d'une bibliothèque. Grâce à cette première formation de sensibilisation à l'approche résilience qui a lieu du 1^{er} au 5 octobre, 22 nouveaux tuteurs de résilience ont été formés, avec un impact sur plus de 3 600 enfants et adolescents qui bénéficieront indirectement de la méthodologie et des outils appris par les éducateurs pendant le cours.

8. Népal

Une formation a eu lieu dans ce pays dans le cadre du projet Education (voir p. 20).

9. Renforcement des capacités pour une prise en charge résiliente des enfants victimes de violences, RDC

Grace au projet mis en œuvre par 6 associations congolaises (Cœur sans Frontières, GHOVODI, GEWEVUCA, Don Bosco à Goma et le Groupe Jérémie et PEDER à Bukavu), 278 enfants âgés de 7 à 17 ans ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé entre 2018 et 2019.

Lors de la mission de la consultante psychologue en mars 2019, toutes les équipes ont été rencontrées, les outils de travail ont été discutés en vue d'améliorer leur utilisation. En dépit de l'extrême pauvreté des communautés et des familles, elle a observé le fort engagement des travailleurs et vu que l'approche résilience était désormais mise en œuvre et ancrée dans les pratiques.

Les interventions organisées trimestriellement par GHOVODI ont réuni les 6 ONG. Elles ont permis à la plupart des associations de trouver des solutions idoines à certaines difficultés et d'avancer en tant que Réseau BICE à l'Est de la RDC.

A la fin du projet, les résultats suivants ont été obtenus :

- 278 enfants victimes de différents types de violence et leurs familles ont été accompagnés.
- Les équipes travaillent à la fois sur l'enfant et sur son environnement, elles se sont appropriées les outils résilience. Le projet a proposé une manière de planifier les activités selon le degré de vulnérabilité de l'enfant et selon les ressources internes, les ressources externes et les émotions.
- Les besoins des enfants sont mieux identifiés par les encadreurs et des actions sont mises en place avec l'enfant en conséquence.
- Les enfants prennent conscience des événements de leur vie et des émotions qu'ils ont éprouvées et se projettent dans l'avenir avec espoir.
- La relation et la collaboration entre parents et enfants se sont renforcées.
- Les familles des enfants se sont davantage impliquées dans le projet de vie de leurs enfants et on assiste à une libération de leur parole.

Une formation pour les personnes ressources résilience devait avoir lieu en juillet 2019, mais elle a dû être reportée à cause du développement d'Ebola à Goma. Elle avait été reprogrammée en 2020, mais la pandémie de Covid 19 a, une nouvelle fois, provoqué un report.

10. Formation en Syrie

Cette deuxième formation a été mise en place à l'intention de 28 éducatrices du Centre des Maristes Bleus d'Alep qui prennent part aux programmes préscolaires "Learn to grow" et "I want to learn", l'objectif étant d'approfondir la méthodologie et les instruments de travail du tuteur de résilience.

La session, qui s'est tenue du 10 au 14 juin 2019, a été conçue comme faisant partie d'un cycle de cours de formation de Tuteurs de Résilience visant à accompagner les éducatrices dans leur propre processus de résilience ainsi que dans celui de 1'200 enfants avec lesquels elles travaillent. Sur le long terme, ces actions prévoient : la formation appropriée du personnel éducatif et la systématisation du programme éducatif préscolaire selon une approche résilience. C'est là une idée innovatrice en Syrie où l'éducation préscolaire n'est pas obligatoire et où l'on travaille avec une génération d'enfants qui sont nés et vivent dans la guerre. La méthodologie employée pendant la formation respecte la dynamique des Tuteurs de Résilience, c'est-à-dire une approche active et dynamique selon laquelle les participants se mettent en jeu en vue de construire et de reconstruire les différents concepts, en passant de la théorie à la pratique.

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

2019 a été marquée par les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE). Une occasion toute particulière de sensibiliser le public à la défense de ces droits.

Dynamique De la Convention aux Actes

Le BICE s'est ainsi associé à la Dynamique *De la Convention aux Actes* regroupant une trentaine d'ONG françaises, engagées en faveur de la protection de l'enfant. Son objectif : appeler à une mobilisation d'envergure des décideurs publics pour faire respecter les droits de l'enfant encore trop souvent bafoués et sensibiliser le grand public à ces enjeux. 12 recommandations concrètes, assorties d'objectifs clairs pour faire progresser le respect de ces droits en France et dans le monde, ont été rédigées dans 6 domaines : protection, éducation, participation des enfants, justice des mineurs, gouvernance, santé & environnement. Ces « actes » ont été remis officiellement aux décideurs publics en novembre et l'initiative a été relayée dans les médias. Le collectif restera mobilisé en 2020 pour suivre leur mise en œuvre. Et c'est dans le cadre de cette Dynamique qu'a été publié par Bayard jeunesse, en partenariat avec plusieurs associations dont le BICE, le livret *Tous les enfants ont des droits*. Destiné aux 8-12 ans, il sensibilise les enfants à leurs droits et les invite à les défendre.

Enfants de Partout

Autre lieu pour commérer l'adoption de la CDE : le numéro 160 d'octobre de la revue donateurs *Enfants de Partout*, avec un dossier spécial intitulé « Les avancées et les nouveaux défis des droits de l'enfant ». Il était accompagné d'une interview de Patrick Poivre d'Arvor, journaliste et défenseur des enfants et de leurs droits, qui raconte l'impact qu'a eu selon lui la Convention.

Festival en ligne de films documentaires sur les droits de l'enfant

Ce 30^e anniversaire a été aussi l'occasion de lancer le nouveau festival en ligne de films documentaires sur les droits de l'enfant du BICE. C'est un prolongement du festival en salles, *Enfances dans le monde*, qui permet de sensibiliser un public plus large dans toute la France. Il s'est déroulé du 8 au 28 novembre. Quatre films, coups de cœur des éditions précédentes d'*Enfances dans le monde*, sélectionnés pour leur qualité et la portée de leur message, ont été proposés pour mettre par exemple en exergue le droit à l'éducation ou le droit aux loisirs et à la vie culturelle :

- *What Tomorrow brings* de Beth Murphy (édition 2018). Le quotidien dans une école de filles en Afghanistan.
- *Plastic China* Jiu-Liang Wang (édition 2017). Le rêve d'école d'une petite fille chinoise qui grandit au milieu des déchets plastiques.
- *Under the Sun* de Vitaly Mansky (édition 2016). La vie d'une fillette sous la dictature nord-coréenne.
- *Landfill Harmonic* de Brad Allgood et Graham Townsley (édition 2016). La formidable épopée musicale des enfants d'un bidonville au Paraguay.

Les internautes ont pu, sur inscription, regarder les films gratuitement et étaient invités à les noter et à les commenter. Plus de 2.700 inscriptions ont été comptabilisées. Les commentaires témoignent de l'impact que les documentaires ont eu sur les spectateurs.

3 partenaires - RCF, Télérama, CFRT- Le Jour du Seigneur – ont accompagné cet événement.

Festival en salles *Enfances dans le monde*

Le festival en salles *Enfances dans le monde* a, de son côté, eu lieu les 14 et 15 novembre, au cinéma *Les 7 Parnassiens* à Paris. Dix documentaires ont été présentés lors de cette 9^e édition, recentrée sur les scolaires.

2.235 entrées « jury » et 932 entrées « à la carte » ont été enregistrées, soit 3.167 entrées scolaires au total. La formule Jury confirme son succès avec une progression de 10% par rapport à l'année dernière.

Les entrées « à la carte » sont en léger retrait, mais le nombre de séances était moindre. Les profils sont toujours très divers : des élèves de la classe de 6^e aux BTS, venant d'établissements privés ou publics de Paris, sa banlieue et de Nantes.

Comme chaque année, les élèves ont pu se préparer aux projections grâce aux fiches pédagogiques et délibérer grâce à la grille d'évaluation proposées par le BICE. Un dépliant, élaboré par le BICE à l'occasion des 30 ans de la CDE, a par ailleurs été remis aux jeunes spectateurs pour les informer de manière ludique sur les droits de l'enfant.

De l'autre côté du mur de Pau Ortiz a remporté le Prix du jury de l'édition 2019, parmi les 5 films en compétition. Ce documentaire retrace l'histoire d'une fratrie, arrivée du Honduras, qui se retrouve seule au Mexique, la mère ayant été accusée de trafic de drogue et incarcérée. La remise du Prix a, par ailleurs, permis à des représentants des classes de prendre la parole et d'explicitier leur choix. Le BICE a été très honoré d'accueillir pour ce moment fort la Défenseuse des enfants, Madame Geneviève Avenard, qui a expliqué aux jeunes la mission de l'institution et a remis à chaque classe un diplôme attestant de sa participation au jury.

Le public adulte a été convié à 2 séances suivies d'un débat autour des documentaires :

- *Rewind* de Sacha Neulinger, un documentaire sur un enfant victime d'abus sexuels intrafamiliaux, et
- *Cap Chœur*, une chorale interconfessionnelle formée d'enfants et d'adolescents d'Argenteuil et animée par un père salésien.

Le Festival a bénéficié du soutien de 7 partenaires : Télérama, RCF, CFRT - Le Jour du Seigneur, Phosphore, Cinélangues, Le Défenseur des droits et la mairie du 14^e et a été relayé par les médias partenaires.

Enfin, les 23 et 24 novembre, deux films de l'édition *Enfances dans le monde* 2019 ont été projetés au cinéma *Islais*, sur l'île d'Yeu avec une intervention du BICE.